

L'ACTE

DU

BUREAU DES POSTES, 1867,

ET LES

Règlements Généraux fondés sur cet acte.

L'ACTE DU BUREAU DES POSTES, 1867

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU MAÎTRE-GÉNÉRAL DES POSTES.



OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR G. E. DESBARATS.

1868.